

Règlements SANS PAPIER

OFFERTS AUPRÈS DE VOS FOURNISSEURS
DE SOINS DE SANTÉ À COMPTER DU
30 JUILLET 2012 AU NOUVEAU-BRUNSWICK,
EN NOUVELLE-ÉCOSSE, À L'ÎLE-DU-PRINCE-
ÉDOUARD ET À TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Ce nouveau processus de règlement électronique permet aux fournisseurs de soins de santé suivants de présenter sur le champ des demandes de règlement pour votre compte en vue d'un traitement rapide :

- Physiothérapeutes
- Chiropraticiens
- Fournisseurs de soins d'optique

Pourquoi c'est une bonne nouvelle pour vous

Les physiothérapeutes, les chiropraticiens et les fournisseurs de soins d'optique seront en mesure que présenter vos demandes de règlement par voie électronique immédiatement par l'entremise d'un site Web géré par TELUS Solutions en santé. Ces demandes de règlement seront instantanément présentées à la Sun Life, ce qui signifie que vous pourriez **ne rien avoir à déboursier ou ne verser au fournisseur qu'un montant réduit** – selon votre couverture. Et vous saurez tout cela avant même d'avoir quitté son bureau.

Qu'avez-vous à y gagner?

La vie est déjà assez remplie pour ne pas avoir à se tracasser à remplir des formulaires de demande de règlement papier – pour ensuite devoir attendre avant d'être remboursé ou même de savoir ce qui était couvert. Ce mode de présentation des demandes de règlement présente les avantages suivants :

- Simplicité et commodité = une meilleure expérience de service pour vous
- Option supplémentaire de présentation en ligne
- Possibilité d'éliminer ou de réduire les frais à votre charge
- Contrôle antifraude
- Choix écologique

Lancement à l'échelle nationale

La Sun Life prévoit lancer ce service dans le reste du Canada en septembre 2012. Soyez à l'affût de renseignements sur ce lancement dans les semaines à venir.

Vos fournisseurs de soins de santé sont-ils inscrits aux services de TELUS Solutions en santé?

La prochaine fois que vous vous rendez chez un fournisseur de soins de santé, vous pourriez lui demander s'il est inscrit auprès de TELUS Solutions en santé pour la présentation en ligne de demandes de règlement, afin de bénéficier d'un traitement rapide de vos demandes de règlement, et ainsi d'économiser du temps et des efforts, et peut-être même des frais à votre charge – selon la couverture prévue par votre régime collectif.

Vous pourrez également, à compter du **30 juillet 2012**, visiter le site public de TELUS, monreperesante.com, et inscrire votre code postal pour trouver un des fournisseurs participants dans votre région.

Un choix bien protégé

Vous pouvez également profiter de la technologie antifraude de la Financière Sun Life, conçue pour mieux protéger votre régime collectif contre les risques de fraude. La précision et l'exactitude des demandes de règlement présentées en ligne à partir du bureau d'un fournisseur de soins de santé sont surveillées électroniquement pour aider à réduire le risque d'erreur ou de perte en raison d'une fraude.

Des questions?

Si vous avez des questions à poser, veuillez communiquer avec le Centre de service à la clientèle de la Financière Sun Life au 1-800-361-6212.

La vie est plus radieuse sous le soleil

Les garanties collectives sont offertes par la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie, membre du groupe Financière Sun Life.

Financière 
Sun Life